



David Liatowitsch

lic. iur., LL.M., Avocat

Usterstrasse 12, Case postale 1172, CH-8021 Zurich

+41 58 881 02 30

liatowitsch@burckhardtllaw.com

Expertises

- Action en justice / Juridiction arbitrale
- Insolvabilité – crise économique
- Droit de l'art

Langues

- Allemand
- Anglais
- Italien

À propos de David Liatowitsch

David Liatowitsch représente ses clients dans les litiges civils devant les tribunaux suisses et dans les arbitrages internationaux (CCI, Swiss Rules, ad hoc) dans les domaines du droit commercial, du droit des contrats et du droit des sociétés, ainsi que dans le domaine du droit des poursuites et de la faillite, y compris le séquestre et l'exécution des jugements. Il est spécialisé dans la résolution de litiges commerciaux, notamment en matière de contrats de fourniture d'équipements, de transactions M&A, de joint-ventures, de transport de marchandises et de services financiers. En outre, il conseille les entreprises dans la rédaction de leurs contrats.

En outre, David Liatowitsch conseille les collectionneuses et collectionneurs institutionnels, les musées et les galeries dans les domaines du droit de l'art et du droit des fondations. En outre, il donne des conférences sur des questions juridiques connexes.

Avant de se joindre à burckhardt SA, il a travaillé pendant six ans dans un cabinet d'avocats commercial international à Zurich et pendant un an en tant que conseil interne dans une société d'audit du Big Four.

Il est cofondateur de la NYU International Arbitration Association et membre du PAIAM et du DGTR.

Il a terminé ses études de droit à l'Université de Zurich par un échange au Luiss Guido Carli (Rome) en 2006 avec une licence. Après avoir effectué un stage à la Cour internationale d'arbitrage de la CCI (Paris) en 2007, il a été admis au barreau en 2009. Un an plus tard, il a obtenu un LL.M. à la New York University et, en 2014, un CAS en droit et gestion au HSG à St-Gall.